



N°2016- /DENV

Nouméa le

Relevé de décisions du
Comité d'Information, de Concertation et de Surveillance
sur les impacts environnementaux du site industriel de Vale Nouvelle-Calédonie
Réunion du 26 septembre 2016

Le comité d'information, de concertation et de surveillance sur les impacts environnementaux du site industriel de Vale Nouvelle-Calédonie (CICS) s'est réuni, le 26 septembre 2016 dans la salle des délibérations de la province Sud de 14h00 à 17h00 sur l'ordre du jour suivant :

- *Relevé de décisions du CICS précédent*
- *Suivi des actions en cours*
- *Présentation du projet d'autorisation d'exploitation minière de Vale NC*
- *Projet de stockage de résidus secs (Lucy)*
- *Discussions*

Il s'agit de la 8^{ème} réunion du CICS depuis sa réactivation suite à l'incident du 6-7 mai 2014 et du 25^{ème} depuis sa création. La liste des participants est fournie en annexe.

Les présentations faites en réunion sont disponibles sur le site internet de la province Sud :
<http://www.province-sud.nc/content/la-documentation-relative-%C3%A0-vale-nc>

Nota bene, rappel : Ne sont notées ici que les décisions prises par le CICS en séance, qui ne sont pas déjà prises dans le cadre des autres dispositions (réglementaires notamment). Les observations, réactions et commentaires des participants ne sont pas relevés s'ils n'ont pas donné lieu à une décision d'action.

<u>THEMES</u>	<u>DECISIONS</u>
ACTIONS EN COURS	
S-2 : Arrêté « chênes gommes », (arrêté n°460-2016/ARR/DIMENC signé le 6/04/16	La province analysera et répondra aux observations écrites que lui transmettra EPLP
Incident du 9 août 2015 : fuite sur partie terrestre de l'émissaire	Le rapport d'incident a été mis en ligne sur le site internet provincial
E-1 : Travaux sur l'émissaire marin	Le changement de process de traitement de l'effluent (SO ₂ + air), montrant en quoi il n'est plus susceptible de provoquer des sécrétions de gypse dans l'émissaire et les résultats du bon écoulement de l'effluent, seront explicités (ex : dans le bilan de fin des travaux)
E-2 Mesures acoustiques pendant les travaux de l'émissaire	Vale prépare les explications sur le choix des seuils retenus pour évaluer les bruits des travaux vis-à-vis des mammifères marins.
S-3 Suivi de la qualité de l'air, des émissions de SO ₂ et de leurs impacts	Le rapport de modélisation réalisé sur les sources d'émissions de SO ₂ canalisées sera transmis et pourra faire l'objet d'une discussion lors d'un prochain CICS
Disposer des données sous un format adapté à une utilisation optimisée pour les services techniques et l'ŒIL	Vale fournira dorénavant ses données environnementales sous forme de tableurs informatiques (type .xls et non pas .pdf)
I-2b Faire participer les populations locales aux exercices à réaliser dans le cadre du Plan Particulier d'Intervention usine, en vue de les préparer à leur mise en sécurité	La province transmettra cette demande à la DSCGR
PROJET d'ARRETE d'AUTORISATION MINIERE	
Visualisation sur le terrain des limites de la fosse minière, par rapport à la tribu de Goro et au regard des sites tabous.	Vale organise un déplacement sur site pour les personnes intéressées.
Révision des plans de suivi avec prise en compte des recommandations de l'ŒIL, telle que demandée dans le courrier PS du 23/03/16, en tant qu'actions prioritaires pour l'ŒIL.	La province confirme que ce sujet est essentiel pour la province. L'objectif pour la province est que l'ensemble des plans de suivi (milieux eaux douces, marin, terrestre) soient revus. Le groupe de travail piloté par la DENV et constitué sur le sujet avec l'ŒIL, les services techniques

	et les autres partenaires, dans le cadre de la CCB, rendra compte en CICS de l'avancée des travaux, l'objectif étant d'introduire les modalités de ces suivis sous forme de prescriptions complémentaires dans l'arrêté minier. La révision du plan de suivi marin prendra en compte les expertises produites par l'OEIL et celle de l'INERIS
Préoccupation sur la ressource en eau	La question de la ressource en eau a été centrale depuis le début des présentations de la DAEM. La province aura une attention toute particulière sur ce sujet, en particulier lors de la révision de l'arrêté tous les 5 ans.
Pérennisation du financement de l'OEIL	La province maintiendra et poursuivra sa contribution à l'OEIL. La province évoque la possibilité que VALE maintienne son financement à l'OEIL, pour autant que les discussions entre la direction de VALE, l'OEIL et la province, sur le programme d'actions annuelles soient abouties dans le respect de la gouvernance de l'OEIL.
Risques d'éboulement de terrains liés à la fosse minière par rapport à la tribu de Goro,	A évoquer lors des prochains CICS
Projet de zones d'habitats complémentaires pour la tribu de Goro	A évoquer lors des prochains CICS
Rendu du suivi de la berme de K02 par le comité des grands barrages et spécialistes locaux	A évoquer lors des prochains CICS
Avancement des actions de restauration et de compensation	Les mesures de compensation seront déterminées, de préférence, dans le cadre de la convention concernant la démarche pour la conservation de la biodiversité prévue par l'arrêté minier, plutôt que par arrêté minier complémentaire, afin d'avoir une vision globale. Certaines sont d'ores et déjà, ou seront également prescrites via les arrêtés de défrichement. A évoquer lors des prochains CICS

Datation de la grotte située sous la berme des résidus	Les services compétents en archéologie seront saisis par VALE pour dater cette grotte et pour proposer les solutions envisageables.
PROJET de STOCKAGE de RESIDUS SECS (projet LUCY)	
Questions sur la description/fonctionnement de l'installation de séchage des résidus et sur les garanties concernant la stabilité des matériaux	Les explications et débats auront lieu à l'occasion de prochains CICS, le dépôt du dossier ICPE étant prévu d'ici fin 2016.
Flexibilité demandée dans la gestion des pics ponctuels de manganèse dans l'effluent marin, durant le temps nécessaire à la vidange de KO2 : demande de pouvoir dépasser 1 mg/l (sans dépasser 8 mg/l) 12 fois par mois, au lieu de 2 mg/l, 3 fois/mois, sans dépassement du flux mensuel-	La demande est en cours d'instruction par la DIMENC. Le renforcement du suivi des impacts de l'effluent sur le milieu marin sera examiné à cette occasion.
PROJET GLOBAL	
Explications sur les conditions liées aux exonérations fiscales du projet VALE, notamment celles concernant les objectifs à atteindre en termes de production en nickel/cobalt	La province saisira si nécessaire la Direction des Services Fiscaux sur le sujet.
PROCHAINES CICS	
Date du prochain CICS	Si possible avant fin 2016
Ordre du jour	En priorité parmi les autres points à traiter (cf. ci-dessus et tableau de suivi des actions) : Dossier ICPE de l'unité de séchage des résidus de l'usine, expertise ICSI, avancement CCB, présentation par l'ŒIL du bilan de l'état des milieux 2015

Annexe : Liste des personnes présentes à la réunion du CICS du 26 septembre 2016

- 1 Madame Jeanne ADRIAN, responsable des affaires extérieures et des relations institutionnelles de Vale Nouvelle-Calédonie
- 2 Monsieur Fabien ALBOUY, directeur adjoint, responsable du système d'information à l'Œil
- 3 Madame Eliane ATITI, conseillère de l'assemblée de la province Sud
- 4 Monsieur Robert ATTITI, président du Comité Consultatif Coutumier de l'Environnement
- 5 Madame Sonia BACKES, conseillère de l'assemblée de la province Sud
- 6 Monsieur Jean-Sébastien BAILLE, directeur adjoint de la DIMENC
- 7 Monsieur Grégoire BERNUT, président de la commission du développement économique de la province Sud
- 8 Monsieur Vincent BOUVIER, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie
- 9 Madame Cyndie BULE, représentante des salariés de Vale NC, proposée par le CHSCT
- 10 Madame Céline CASALIS, ingénieur environnement de Vale NC
- 11 Monsieur David CHIRON, directeur mine de Vale NC
- 12 Madame Martine CORNAILLE, présidente de l'association « Ensemble Pour La Planète » et de l'OEIL
- 13 Madame Virginie DABOUT, chargée de la communication – Vale NC
- 14 Madame Julie DELECOURT, chef de la section Exploitation des Mines et carrières, DIMENC
- 15 Monsieur Yannick FALECAVAKI, Vale NC
- 16 Monsieur Guy FOHRINGER, président de l'association Action Biosphère environnement en NC
- 17 Monsieur Jean-Luc FOLIO, ingénieur hydrogéologue de Vale NC
- 18 Madame Sandra GAYRAL, chef du service des mines et carrières de la DIMENC
- 19 Monsieur Huber GERAUX, responsable du bureau WWF NC
- 20 Monsieur Tanguy GIBAND, responsable géologie et permis de Vale NC
- 21 Monsieur Sylvain GLEYE, directeur par intérim et chargé d'études-communication de Scal'air
- 22 Madame Marie-Françoise HMEUN, conseillère de l'assemblée de la province Sud
- 23 Madame Nina JULIE, conseillère de l'assemblée de la province Sud
- 24 Monsieur Matthieu JUNCKER, directeur de l'Œil
- 25 Monsieur Joseph KATE, association des jeunes générations de la tribu de Saint Louis
- 26 Monsieur Roger KERJOUAN, secrétaire général de la province Sud
- 27 Madame Eugénie KERLEAU, attachée de presse – Vale NC
- 28 Monsieur Daryush KHOSHNEVEISS, directeur général de Vale NC
- 29 Monsieur Norbert KOTOPEU, secrétaire du Comité Consultatif Coutumier de l'Environnement
- 30 Monsieur Jean-Marie LAFOND, directeur de la DENV/PS
- 31 Monsieur François LE BORGNE, ingénieur environnement industriel à la DENV/SICIED/PS
- 32 Monsieur Philippe LAYCURAS, Commissaire délégué de la République
- 33 Monsieur Eddie LECOURIEUX, premier adjoint au Maire du Mont Dore
- 34 Monsieur Didier LEMOINE, directeur de la DIMENC
- 35 Monsieur Georges MANDAOUE, directeur du développement durable – Vale NC
- 36 Monsieur Stéphane Mc COY, responsable du service préservation de l'environnement chez Vale NC
- 37 Monsieur Raphaël MAPOU, comité Rhéébu Nùù
- 38 Monsieur Nicolas MARIN, ingénieur du Comité Consultatif Coutumier de l'Environnement
- 39 Monsieur Vincent MARY, chef du service des installations classées, des impacts environnementaux et des déchets – direction de l'environnement de la province Sud
- 40 Monsieur Jacques MERMOUD, président de l'association « Point Zéro Baseline »

- 41 Monsieur Philippe MICHEL, président de l'assemblée de la province Sud
- 42 Monsieur Laurent MONIN, responsable exploitation Prony Energies
- 43 Monsieur Silipeleto MULIAKAAKA, conseillère de l'assemblée de la province Sud
- 44 Monsieur Jean-Michel N'GUYEN, responsable environnement – Vale NC
- 45 Monsieur Christophe OBLEB, secrétaire général adjoint en charge du développement durable de la province Sud
- 46 Monsieur Pierre PARIS, Vale NC
- 47 Monsieur Guillaume PERRIN, inspecteur des installations classées à la DIMENC
- 48 Monsieur Justin PILOTAZ, chargé de mission à la DIMENC
- 49 Monsieur Nicolas Rinck, chef du bureau de la connaissance et de l'expertise à la DENV
- 50 Madame Evelyne SENEYSSOL, déléguée syndicale UT CFE CGC chez Vale NC
- 51 Monsieur Patrick SIMON, inspecteur des installations classées à la DIMENC
- 52 Monsieur Eric STREETER, direction développement durable de Vale NC
- 53 Monsieur Nicolas TAN DELAGE, coordonnateur permis chez Vale NC
- 54 Monsieur Vincent TUUFUI, représentant des salariés de Vale NC, proposé par le CHSCT
- 55 Monsieur André VAMA, comité Rhéébu Nùù
- 56 Monsieur Joao VIDOCÀ, directeur HSE Vale NC
- 57 Monsieur Rock WAMYTAN, conseiller de l'assemblée de la province Sud
- 58 Monsieur Geoffroy WOTLING, chef du service de l'eau de la DAVAR – NC